



## COMMUNE DE CORBEYRIER



### Préavis municipal n° 20 - 02

### Rapport de la Municipalité au Conseil communal de Corbeyrier sur la gestion pour l'année 2019

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de l'article 93c alinéa 2 de la Loi sur les communes du 28 février 1956,
- de l'article 34 de l'arrêté du Conseil d'Etat sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

la Municipalité a l'honneur de soumettre, à votre approbation, le présent rapport de gestion 2019.

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Administration générale .....</b>	3
1.1 Conseil communal .....	3
1.2 Votations et élections .....	5
1.3 Municipalité .....	6
1.4 Généralités .....	7
1.5 Visite préfectorale .....	7
1.6 Séances des Syndics .....	7
1.7 Rencontre intermunicipalités .....	8
1.8 Naturalisation .....	8
1.9 Personnel communal .....	9
1.10 Administration communale et statistiques .....	9
1.11 Tourisme .....	10
<b>2. Finances .....</b>	11
2.1 Activités de la Bourse .....	11
2.2 Analyse des comptes .....	12
<b>3. Domaines et bâtiments communaux .....</b>	13
3.1 Forêts .....	13
3.2 Domaines et pâturages .....	14
3.3 Vignes .....	14
3.4 Bâtiments .....	15
<b>4. Travaux publics – Environnement et Urbanisme .....</b>	17
4.1 Police des constructions .....	17
4.2 Aménagement du territoire .....	19
4.3 Voirie .....	20
4.4 Gestion des déchets et déchetterie .....	20
<b>5. Ecole – Formation - Accueil petite enfance – Cultes .....</b>	21
5.1 EPSA .....	21
5.2 Passeport Vacances .....	21
5.3 Cultes .....	21
<b>6. Sécurité publique .....</b>	22
6.1 Contrôle des habitants .....	22
6.2 Gendarmerie .....	22
6.3 Service du Feu .....	23
6.4 Protection civile .....	23
6.5 Colonne de Secours .....	23
6.6 Police des chiens .....	23
<b>7. Affaires sociales .....</b>	24
7.1 Repas des Aînés .....	24
7.2 Jubilaires .....	24
7.3 ARASAPE .....	24
7.4 Asanté Sana .....	24
<b>8. Services industriels .....</b>	25
8.1 Service des eaux .....	25
8.2 Egouts et épuration .....	25
<b>Conclusions .....</b>	27

## 1. Administration générale

### 1.1 Conseil communal

Depuis le 23 juin 2017, M. Jean-Louis Bugnion préside le Conseil communal, assisté par Mme Aline Carrupt, Secrétaire, jusqu'au 30 juin 2019 puis par Mme Isabelle Bournoud.

#### Composition du Conseil communal au 31 décembre 2019

BAUD Stéphane	IMOBERSTEG Nadia
BAUD Valérie	LEYVRAZ Jean-Michel
BOCHUD Guy	MELET Alexandre
BOURNOUD Pierre-Alain	MÉTRAUX François
BUGNION Jean-Louis	MÉTRAUX Michèle
CHARPIÉ Norbert	MINDER Stéphane
CHARRIÈRE Louis	MOTTIER Claude
DIND Steve	NAVIOZ Pierre
DORMOND Marcel	NICOLIER Philippe
FAVRE Robert	PFISTER Dominique
GACHOUD Bernard	PITTET Robin
GILLER Cédric	RISTORI Jean
HENRY Jean-Paul	TÂCHE Jacques
HENTSCH Pierre	TAUXE Alexia
HENTSCH Vincent	TAUXE Marc

Le Conseil communal a tenu quatre séances durant l'année 2019. Les sept préavis suivants ont été déposés, examinés et adoptés :

14 mars 2019

- Préavis municipal n° 19-01 relatif à la création d'une association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA).  
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité des membres présents.

21 juin 2019

- Préavis municipal n° 19-02 relatif aux comptes de l'année 2018.  
Le préavis municipal est accepté à la majorité des membres présents (1 avis contre).
- Préavis municipal n° 19-03 relatif au rapport de gestion 2018.  
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité des membres présents.

26 septembre 2019

- Préavis municipal n° 19-05 relatif à l'arrêté d'imposition 2020  
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité des membres présents.
- Préavis municipal n° 19-06 relatif à l'acceptation d'une succession en déshérence suite au décès d'une citoyenne intervenu le 29 février 2016.  
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité des membres présents.

5 décembre 2019

- Préavis municipal n° 19-07 relatif au budget 2020.  
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité.
- Préavis municipal n° 19-08 relatif au dépassement de l'investissement pour le remplacement de la conduite d'eau potable, des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires et leur mise en séparatif à la route des Fours à Mathieu.  
Le préavis municipal est accepté à l'unanimité des membres présents.

## 1.2 Votations et élections

Le bureau électoral a eu à s'occuper, en collaboration avec le greffe municipal, des votations et élections ci-après.

- |            |                     |  |
|------------|---------------------|--|
| 10.02.2019 | Votation fédérale   | - Initiative populaire du 21 octobre 2016 « Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre le mitage) » « Pour le remboursement des soins dentaires »   |
| 17.03.2019 | Election cantonale  | - Election complémentaire au Conseil d'Etat (1 <sup>er</sup> tour)   |
| 19.05.2019 | Votation fédérale   | - Loi fédérale du 28 septembre 2018 relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA)<br>- Arrêté fédéral du 28 septembre 2018 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE concernant la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive de l'UE sur les armes (Développement de l'acquis de Schengen) |
| 20.10.2019 | Elections fédérales | - Election des 19 membres vaudois du Conseil national<br>- Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (1 <sup>er</sup> tour)  |
| 10.11.2019 | Elections fédérales | - Election des 2 membres vaudois du Conseil des Etats (2 <sup>ème</sup> tour)  |

Au 31 décembre 2019, 333 électeurs suisses et 18 électeurs étrangers (ayant acquis le droit de vote communal) sont recensés au registre.

## 1.3 Municipalité

La composition du collège municipal en fonction depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016 se compose comme suit :



**Mme Monique Tschumi, Syndique**  
Suppléant : M. Christian Roubaty

Administration générale  
Personnel communal  
Finances – Economie  
Tourisme  
Aménagement du territoire

**M. Christian Genillard**  
Suppléante : Mme Danielle Wanner

Forêts et vignes  
Sports et loisirs  
Police des constructions  
Défense incendie  
Protection civile  
Police

**M. Christian Roubaty (Vice-Syndic)**  
Suppléant : M. Christian Genillard

Service des eaux  
Egouts / Epuration  
Pâturages et domaine de Plaine

**Mme Christine Christen**  
Suppléante : Mme Monique Tschumi

Routes  
Eclairage public  
Cimetière  
Déchetterie et ordures ménagères  
Hangar forestier et scierie

**Mme Danielle Wanner**  
Suppléant : Mme Christine Christen

Bâtiments communaux  
Instruction publique  
Temple et cultes  
Santé / Social

## 1.4 Généralités

La Municipalité tient ses séances chaque lundi soir, à 18h30, sauf exception. Entre le 7 janvier et le 16 décembre 2019, quarante et une séances se sont tenues pendant l'année 2019, dont les procès-verbaux sont consignés dans un registre. Ils seront ensuite reliés pour être archivés, au terme de la législature.

Les procès-verbaux des séances de Municipalité restent confidentiels et ne peuvent pas être transmis. Ceux-ci constituent des documents internes permettant la formation de l'opinion et de la décision d'une autorité collégiale, au sens des dispositions de l'article 9, al. 2 de la loi du 24 septembre 2002 sur l'information (LInfo) et 14 de son règlement d'application du 25 septembre 2003 (RLInfo). Cette position est renforcée par les dispositions de l'article 64, al. 2 de la loi sur les communes du 28 février 1956 (LC) qui prévoient que les séances et les discussions de la Municipalité ne sont pas publiques.

Toute personne convoquée en séance de Municipalité pour traiter d'un cas particulier, recevra, à sa demande, une confirmation écrite de la décision prise lors de l'entretien, en application de l'art. 13 LInfo.

## 1.5 Visite annuelle préfectorale

La traditionnelle visite annuelle de la commune par Madame la Préfète a eu lieu le 15 novembre 2019. Madame Patricia Dominique Lachat, Préfète du district d'Aigle, s'est entretenue avec Mme Monique Tschumi, Syndique, et a effectués plusieurs contrôles dans les services, tels que ceux des registres des procès-verbaux de la Municipalité, du Conseil communal, de la tenue des comptes par la Bourse communale, des subsides reçus, du contrôle des habitants ainsi que des diverses réglementations communales. Elle a pu relever l'excellent travail de l'Administration communale.

## 1.6 Séances des Syndics

Les Syndics du district d'Aigle se sont rencontrés à quatre reprises durant l'année 2018, les 6 mars, 26 juin, 4 septembre et 27 novembre 2019.

Ils ont abordé les sujets suivants :

- Visite du Conseil d'Etat en 2019
- AigleRégion, ChablaisRégion
- AdCV, UCV
- Système de gestion des zones d'activités
- Projet de nouvel hebdomadaire dans le Chablais
- Projet MYénergie

Ils ont pu bénéficier des présentations suivantes :

- Plate-forme bénévoles Chablais par MM. Nicolas Croci-Torti, Copil de Chablais Sport, Grégory Devaud, Président de Chablais Sport, et Paul-Henri Rey, délégué au sport pour le Chablais
- Nouvelle convention pour la taxe au sac par MM. Pierre-Yves Rappaz, Président du périmètre Gedechablais, et Pierre Vigolo, gestionnaire
- PCA F « Alpes vaudoises » par M. Frédéric Borloz
- Jalon 13 – Habiter demain par M. Yves Golay, responsable construction durable à la DGIP

## 1.7 Rencontres intermunicipalités

Ces rencontres permettent de développer des liens avec les collègues des autres communes et ont eu lieu :

21.3.2019	Assemblée générale de l'Association de Communes Vaudoises à Prangins
17.5.2019	Sortie récréative de l'Association de Communes Vaudoises à Cuarnens
15.6.2019	110 <sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises à Cossonay
13.6.2019	Assemblée générale de l'Association de Communes Vaudoises à Mex
9.9.2019	8 <sup>ème</sup> visite du district d'Aigle par l'Union des communes vaudoise à Roche
10.10.2019	Assemblée générale de l'Association de Communes Vaudoises à Crans-près-Céligny
28.11.2019	Assemblée générale de l'Association de Communes Vaudoises à Buchillon



Assemblée générale des délégués de l'Union des Communes Vaudoises à Cossonay

## 1.8 Naturalisation

Durant l'année, le greffe municipal a assumé les tâches usuelles en relation avec les demandes de naturalisation suisse, ordinaires ou facilités, dont notamment :

- Renseignements généraux aux requérants
- Vérification de la recevabilité des dossiers et contrôle des documents requis
- Convocation des candidats à l'audition de la Municipalité, établissement de la décision d'octroi de la bourgeoisie, résultat d'audition, établissement des rapports d'enquête, avis de transmission des dossiers au Service des naturalisations

La Municipalité faisant office de commission de naturalisation, elle a auditionné deux candidats qui ont obtenu leur passeport suisse, il s'agit de :

M. et Mme Nathan et Audrey Zana ainsi que leur enfants Hila et Noam.

## 1.9 Personnel communal

Secrétaire municipale :	Mme Chrystelle Bösch en fonction depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2017
Boursière communale :	Mme Marie-Claire Melet en fonction depuis le 1 <sup>er</sup> février 1991
Conciergerie :	Mme Corinne Genillard en fonction depuis le 1 <sup>er</sup> mars 1994 Mme Doris Nicolier en fonction depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2011
Voirie :	M. André Roth en fonction depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2011 M. Luka Susa en fonction depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2016
Déchetterie :	Mme Sylvie Perriard en fonction depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2018 M. Bernard Vaudroz en fonction depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2018 M. Glenn Garnier en fonction depuis le 15 décembre 2019

## 1.10 Administration communale et statistiques

Le nombre des dossiers traités par l'administration communale continue d'augmenter, tant par l'établissement de lettres que de courriers électroniques.

Le travail régulier du greffe municipal consiste en :

- La rédaction des procès-verbaux des séances de Municipalité
- La rédaction des préavis municipaux et du rapport de gestion
- L'organisation des votations et élections avec la tenue du registre civique
- Le traitement des demandes de naturalisation et les décisions d'octroi de bourgeoisie
- Les relations avec le Conseil communal, la Préfecture et les divers services de l'Etat de Vaud
- Les locations de la salle communale et du stand de tir
- Le classement et la tenue des archives communales

Corbeyrier est représentée au sein des Groupements suivants :

- Secrétaires municipaux du district d'Aigle et du canton de Vaud
- Boursiers du district d'Aigle et du canton de Vaud
- Préposés au contrôle des habitants de l'Est Vaudois et du canton de Vaud.

Ces contacts réguliers visent à développer une approche concertée des communes sur différents points et à favoriser les échanges d'informations et le développement d'une formation continue.

Les activités spécifiques de la Bourse communale et du contrôle des habitants sont relatées dans les chapitres respectifs.

Le registre des entreprises communal compte 12 entreprises reconnues dans divers domaines. Ces entreprises ont leur siège social à Corbeyrier.

## 1.11 Tourisme

Aigle Tourisme, membre de l'association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses (ATALC) promeut la destination « Corbeyrier-Luan ».

Par ailleurs, la commune de Corbeyrier est membre des associations suivantes :

Parc naturel régional

Cette association a pour mission la préservation et la mise en valeur de la qualité de la nature et du paysage, le renforcement des activités économiques axées sur le développement durable, la sensibilisation du public et l'éducation à l'environnement, la gestion, la communication et la garantie territoriale ainsi que la recherche pour l'ensemble du territoire du parc.

AigleRégion

Cette entité vise à avoir un positionnement clair de la région, à offrir des prestations utiles et professionnelles pour les entreprises, à favoriser des conditions cadres attractives et motivantes et à donner une image dynamique de la région.

ChablaisRégion

Cet organisme a pour mission de faire le lien entre les divers acteurs du Chablais pour favoriser un développement régional harmonieux et une prise de conscience des intérêts communs de la région. Elle a pour but de définir une vision des objectifs pour le Chablais, d'assurer les relations intercantonales et transfrontalières, de prendre connaissance et de débattre de tout objet susceptible de promouvoir une développement régional harmonieux, de favoriser la prise d'initiatives et la réalisation de projets améliorant l'attractivité de la région et de piloter des projets d'intérêt régional.

Association du Chablais

Cette association créée en 1971 a pour but de renforcer l'identité du Chablais. A cet effet, elle prend toutes les mesures propres à favoriser le rapprochement des populations qui l'habitent, le développement harmonieux des Chablais valaisan, vaudois et savoyard sur les plans de la culture, du bien-être et des loisirs. L'association du Chablais est à l'origine de la création de Radio Chablais, coordonne le Tour du Chablais, organise la journée des Citoyens et soutien de nombreux projets chablaisiens.

VaudRando

La commune de Corbeyrier est membre de l'Association Vaud Rando qui a pour but de promouvoir la randonnée, l'entretien et le signalement des sentier ainsi que l'organisation d'excursions et de séjours. Cette association, qui compte environ 2'000 membres, propose chaque année un programme d'une cinquantaine d'excursions sous la conduite de chefs de courses. La commune de Corbeyrier participe activement aux assemblées qui sont organisées par VaudRando, tant pour les baliseurs et pour les membres.



## 2. Finances

### 2.1 Activités de la Bourse

Au cours de l'exercice 2019, la Bourse communale a continué à soutenir avec efficacité la Municipalité dans ses efforts visant à rétablir puis pérenniser l'équilibre des finances communales.

C'est ainsi que Mme Marie-Claire Melet, Boursière communale, depuis le 1<sup>er</sup> février 1991, a régulièrement établi, à côté des opérations usuelles de comptabilisation, de facturation, de gestion tant des salaires que des rappels, un suivi des comptes et un suivi plus serré encore de la trésorerie.

Les tâches principales de la Bourse communale sont les suivantes :

- L'établissement des comptes annuels
- L'établissement du budget, en collaboration avec la Municipalité
- L'aide à l'élaboration de préavis municipaux, pour la partie financière
- La planification financière
- La négociation, le renouvellement et le suivi des emprunts
- La gestion de la trésorerie
- Les saisies et les paiements des factures fournisseurs
- La facturation de taxe et de prestations diverses
- Le suivi des encaissements et du contentieux
- La gestion des salaires
- L'établissement des déclaration TVA, AVS, SUVA, LAA
- La gestion du portefeuille d'assurance
- Les annonces de sinistres auprès des compagnies d'assurance
- La gestion de la partie communale liée aux impôts : remises de contributions, frontalier, arrêté d'imposition



La Bourse communal facture, entre autres :

- L'acheminement de l'eau potable et la location des compteurs d'eau
- Les services d'épuration et d'égout
- La taxe sur les déchets
- Les droits de superficie
- Les locations de la salle communale et du stand de tir
- Les taxe de séjour
- L'impôt foncier
- Diverses prestations fournies par la commune

## 2.2 Analyse des comptes 2019

Le résultat des comptes 2019 se solde par un bénéfice de fr. 3'046.-. Le budget initial prévoyait un excédent de dépenses de fr. 7'786.90. Le résultat positif de cet exercice est principalement dû à des rentrées fiscales aléatoires et des prestations en capital. Ceci a permis d'attribuer des montants supplémentaires aux réserves et de réaliser certains amortissements.

Les dépenses d'investissements découlant des préavis municipaux avalisés par le Conseil communal ont été réalisés pour un montant de fr. 130'862.64.

### 3. Domaines et bâtiments communaux

#### 3.1 Forêts

Le bail concernant l'exploitation des forêts communales est conclu jusqu'en 2021 avec le Groupement forestier des Agittes. Le Comité directeur du GFA s'est réuni à plusieurs reprises au cours de cette année. Deux assemblées générales ont également eu lieu, le 24 avril à Yvorne et le 2 octobre à Roche.

Les autorisations d'abattage suivantes ont été délivrées

Propriétaire	Objet	Parcelle
Nicolier Robert	2 fruitiers	118
Wenger Remy	1 épicéa	550
Fondation Bethraïm	1 noyer	332
Winiger Nathalie	1 pin	142
Leyvraz Jean-Michel	1 prunier	89
Descloux Jean-Pierre	1 mélèze et 1 châtaignier	1182



## 3.2 Domaines et Pâturages

### Domaines

Construction d'un hangar agricole au domaine des Paquays.

### Alpages et pâturages

Réfection du chemin d'accès à l'alpage des Mandreys suite aux dégâts causés dans le courant de l'hiver 2018-2019.



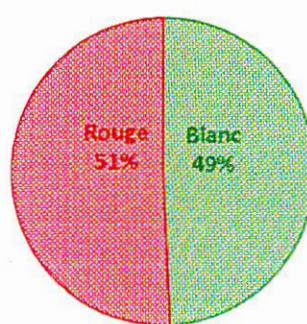
## 3.3 Vignes

La Commune de Corbeyrier est membre de la coopérative « Artisans Vignerons d'Yvorne (AVY) ». Elle a été représentée par M. Christian Genillard, Municipal, à l'assemblée générale de la coopérative qui a eu lieu le 23 février 2019 à Yvorne.

La Municipalité est très fière de relever que le vigneron-tâcheron qui s'occupe du traitement de ses vignes a reçu une médaille d'argent lors de la Fête des Vignerons qui s'est déroulée du 18 juillet au 11 août 2019.

Chaque année, une souscription pour le vin rouge et blanc de la réserve des Robaleux est proposée à la population et aux résidents secondaires.

La répartition de la vente de vin de la réserve communale :



## 3.4 Bâtiments

### Collège

Les concierges, avec le concours des employés communaux, ont procédé à l'entretien courant du bâtiment. La salle communale a été régulièrement utilisé par les sociétés locales, le Conseil communal et pour les diverses manifestations. Elle a également été louée à des privés à 6 reprises en 2019. Le noyer situé sur la place de jeux a été taillé par un spécialiste.



### Hangar et Scierie

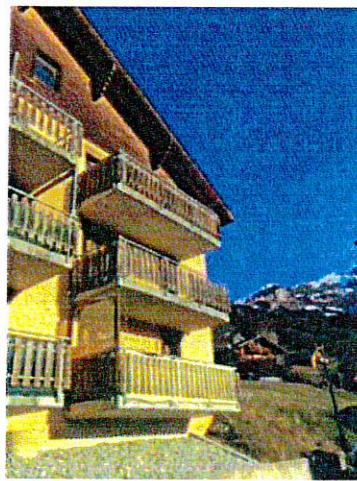
Les employés communaux ont effectué l'entretien courant du bâtiment.

### Epicerie des Robaleux

Un chauffage à pellets a été installé dans le magasin. L'entretien courant (principalement extérieur) est assuré, au besoin, par les employés communaux.

### Les Dents-du-Midi

L'appartement n° 6 sis au 2<sup>ème</sup> étage a été rénové suite à la résiliation du bail. Malgré la parution d'annonces, aucun locataire n'a été trouvé d'ici au 31 décembre 2019. L'entretien courant a été assuré par les concierges et les employés communaux.

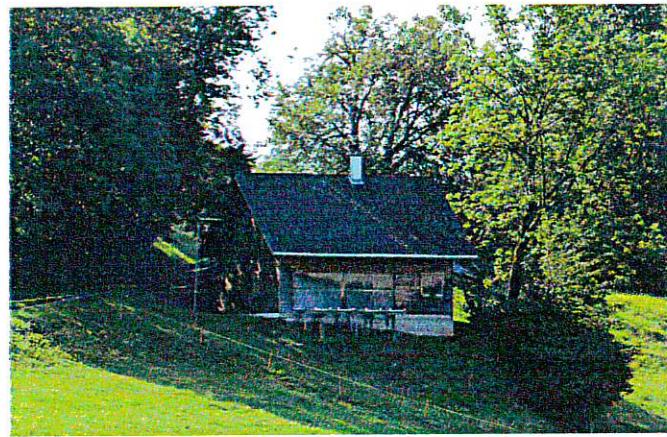


### La Diligence

M. Frédéric Bres a quitté le restaurant à la fin du mois d'août 2019. M. et Mme Robert et Myriam Läderach ont repris l'établissement depuis le 15 octobre 2019. Le restaurant a été rebaptisé « Le Quart d'heure vaudois ». Le four de la cuisinière a été changé pour permettre un travail optimal du cuisinier. L'entretien courant a été assuré par les employés communaux. L'installation électrique a été mise en conformité.

### Stand de tir

L'entretien courant du stand de tir est effectué par les employés communaux. Un inventaire du matériel a été réalisé par ces derniers. Entre le 1er avril et le 30 octobre 2019, 13 personnes ont loué les locaux du stand.



### Local de la jeunesse

L'entretien courant du bâtiment a été assuré par les membres de la Société de Jeunesse L'Avenir. Un contrôle des lieux est effectué régulièrement par les Autorités.

### Temple

L'entretien courant est assuré par les concierges et les employés communaux.

## 4. Travaux publics, environnement et urbanisme

### 4.1 Police des constructions

#### 8 Permis de construire

N°	Propriétaire	Description ouvrage	Parcelle
19-01	Richard Thierry	Construction d'une habitation et d'un couvert à voiture	1453-1454
19-02	Valotton Lucia et Quentin et Siegenthaler Aurélius	Changement d'affectation du bâtiment ECA n° 14, transformation et construction de trois logements	1239
19-03	Matt Eric	Réfection de la toiture avec isolation et création de deux fenêtres en toiture	115
19-04	Wenger Rémy et Suzanne	Démolition habitation ECA n° 19, transformations intérieures et isolation des habitations ECA n° 22 et 494, aménagements extérieurs	550
19-05	Domingos Fidalgo Sergio et Purro Tatiana	Création de deux logements dans un chalet	156
19-06	Bournoud Blaise et Isabelle	Construction d'une étagère à bois couverte sur une fosse à purin existante	32
19-07	Roure Violaine	Agrandissement du garage et création de 2 ateliers et d'un local de stockage (modification du projet)	641
19-08	Bonzon Alexis	Rénovation de la toiture	107

#### 11 Permis d'utiliser ou d'habiter

N°	Propriétaire	Description ouvrage	Parcelle
01-19	Bitters Frido et Von Meijenfeldt Inge	Transformation de l'habitation ECA n° 95, installation d'une cheminée à pellet en inox, renforcement du mur d'entrée par des piliers en béton et installation de blocs jardin au sud et du côté du bûcher	39
02-19	Picard Philippe et Sandrine	Construction d'un chalet en résidence principale	59
03-19	Leyvraz Jean-Michel	Construction d'une villa, d'un garage et d'un parking souterrain	294
04-19	Leyvraz Jean-Michel	Enlèvement de terre, assainissement des fondations du bâtiment ECA n° 53, réfection des façades et création d'une placette pour le conteneur à ordures public	1457
05-19	Roure Violaine	Agrandissement de l'habitation existante pour la création d'un cabinet thérapeutique	537
06-19	Ristori Jean	Réfection de la toiture et ouvertures de deux fenêtres à l'Est et à l'Ouest pour mise aux normes d'éclairage des chambres des combles	357
07-19	Lüthi Fabien	Construction d'un chalet	1455
08-19	Bournoud Blaise et Isabelle	Transformation de l'habitation et rural n° 62, réfection partielle de la toiture, réfection des façades, création d'une terrasse et agrandissement du balcon	32
09-19	Bournoud Blaise et Isabelle	Changement d'affectation des deux garages en atelier, implantation de deux places de parc extérieures, création d'un avant-toit et restauration de l'ancien, construction d'une barrière à la terrasse et redimensionnement des fenêtres	32

10-19	Rossier Bernard	Création d'une place de parc en lieu et place de la fosse à purin	570
11-19	Giller Cédric et Anne-Claire	Réfection de la toiture et pose de panneaux solaires photovoltaïques intégrés	325

## 1 Permis de fouille

N°	Propriétaire	Description ouvrage	DP
01-19	Barbey Frères SA	Une fouille RF n° 19 et DP 1060	DP 1060

## 9 Autorisation municipale selon art. 111 LATC et 72 RLATC

N°	Propriétaire	Description ouvrage	Parcelle
01-19	Nicollier Danielle et Delacrétaz Dominique	Remplacement de la barrière usagée en bois sur la terrasse existante	73
02-19	Bournoud Pierre-Alain et Monique et Roduit Benjamin	Installation d'un poulailler, d'une serre et d'une piscine	43
03-19	Richner Pascal et Christine	Installation d'une pergola	145
04-19	Zurowski Emmanuel et Aude	Installation d'une cabane de jardin	1441
05-19	Rossier Bernard	Création d'une place de parc en lieu et place de la fosse à purin	570
06-19	Nicolier Laurent et Cristel	Installation d'une cabane de jardin	1246
07-19	Lüthi Fabien, Morgane et Richard Thierry	Agrandissement du couvert à voitures	1454 et 1455
08-19	Métrailler Frank	Installation d'un couvert à voitures	1229
09-19	Favre Steve	Installation d'un bûcher couvert de panneau-tuile	1440

La Commission communale de salubrité est composée de Mme Monique Tschumi, Syndique, M. Christian Genillard, Municipal, M. Karim Sahraoui, Chef du Service de l'urbanisme et des bâtiments de la commune d'Aigle et du Dr Bernard Le Denmat, médecin généraliste FMH.

Le Service de l'urbanisme de la commune d'Aigle se met à la disposition de la Municipalité pour tous conseils en lien avec la police des constructions et pour les visites de fin de chantier.

En application du règlement de prévention des accidents sur les chantiers (RPAC), une convention a été signée avec l'Inspection communale des chantiers de la commune d'Aigle.

## 4.2 Aménagement du territoire

En collaboration avec le bureau RWB Vaud SA, la Municipalité poursuit le conséquent projet de révision du Plan général d'affectation (PGA). Elle a décidé d'établir une zone réservée, conformément à l'art. 46 LATC. Pour ce faire, la Municipalité a soumis, pour examen préalable, son projet au Service du développement territorial le 7 mars 2018. Ledit service a donné son aval pour la suite de la procédure le 19 avril 2018. Le projet a été soumis à l'enquête publique du 19 mai au 17 juin 2018. Trois oppositions ont été formulées. L'établissement de la zone réservée et la levée des oppositions ont été soumise au Conseil communal. Le Conseil a accepté cet objet dans sa séance du 20 septembre 2018. La zone réservée a été approuvée le 11 décembre 2018 par la Cheffe du Département du territoire et de l'environnement. Les levées des oppositions ont également été notifiées le 11 décembre 2018 aux opposants. Les opposants ont fait recours à la levée des oppositions le 14 janvier 2019 auprès du Tribunal cantonal. Ce dernier, dans son arrêt du 13 décembre 2019, a rejeté le recours des opposants.



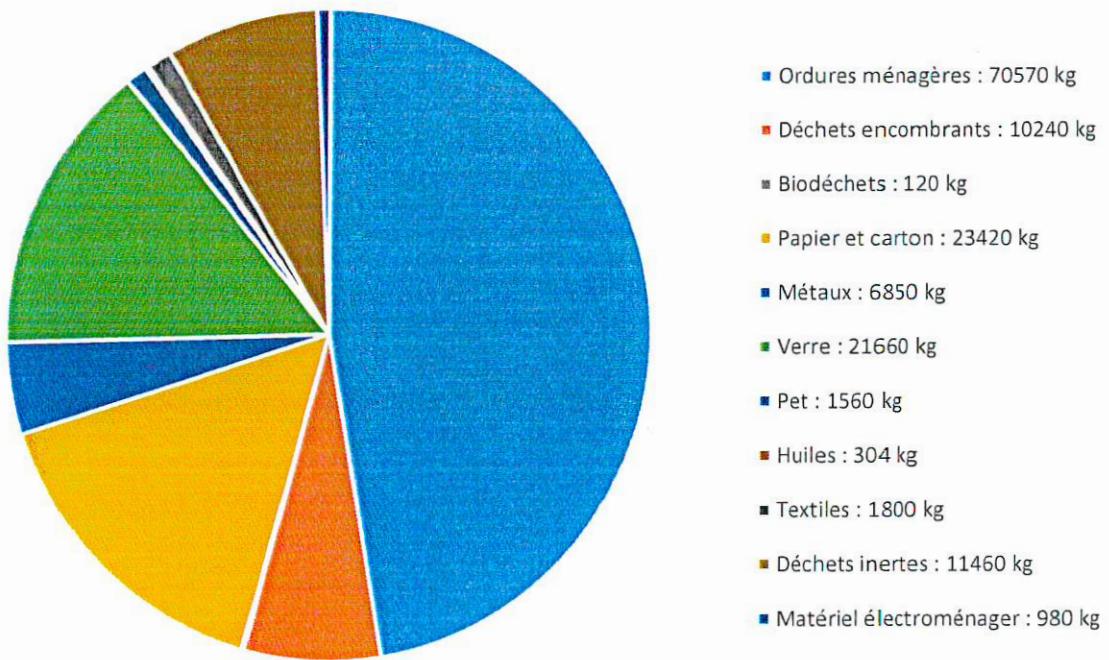
## 4.3 Voirie

Ce service, composé de deux employés, s'occupe notamment de l'entretien des chemins, de la place de jeux, du fauchage de toutes les surfaces vertes le long des chemins de la Commune, de la décoration florale et hivernale du village, de l'entretien du cimetière et de la gestion de la déchetterie, avec deux auxiliaires.

En période hivernale, nos employés, avec l'aide d'un auxiliaire, réalisent avec efficacité le déneigement. Il est relevé que le salage demande également une vigilance toute particulière afin de garantir la sécurité des usagers des chemins.

## 4.4 Gestion des déchets et déchetterie

Déchets collectés en 2019



Le rapport annuel de SATOM SA peut être consulté sur le site [www.satomsa.ch](http://www.satomsa.ch).

## 5. Ecole – Formation – Accueil petite enfance - Cultes

### 5.1 Etablissement primaire et secondaire d'Aigle

La classe de Corbeyrier, regroupant les élèves de 1 à 4P, fait partie intégrante de l'Etablissement primaire et secondaire d'Aigle. Les enfants de 5 et 6P sont scolarisés à Yvorne. Le reste du cursus scolaire obligatoire (7 à 11P) s'effectue à Aigle. Les élèves scolarisés dans les différents collèges à Aigle sont accueillis pour le repas de midi à la cantine. Les repas qui y sont pris par les enfants domiciliés à Corbeyrier font l'objet d'une subvention de la commune.

Le Conseil d'établissement est composé de 17 membres. Les Municipalités d'Aigle, de Corbeyrier et d'Yvorne, les parents d'élèves, les organismes concernés par l'école et le personnel de l'établissement y sont représentés. Il s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2019.

### 5.2 Passeport-Vacances

Durant la première semaine des vacances scolaires d'été, les jeunes robaleux âgés de 9 à 16 ans ont la possibilité de participer aux activités proposées par le Passeport-Vacances. 150 activités sont mises sur pied et sont encadrées par 90 accompagnants.

### 5.3 Cultes

Au 31 décembre 2019, la Commune recensait :

Protestants	212
Catholiques	59
Autres et non renseignés	172

Il est à relever que les personnes n'ont plus l'obligation de renseigner leur confession à leur arrivée.

La paroisse protestante d'Aigle – Yvorne – Corbeyrier est très active sur le territoire de Corbeyrier par l'organisation des cultes périodiques au Temple.

## 6. Sécurité publique

### 6.1 Contrôle des habitants

La Boursière communale est également désignée en qualité de Préposée au Contrôle des habitants. Elle est membre de l'Association Vaudoise des Contrôles des Habitants et suit les formations continues en la matière.

Les tâches incombant à la Préposée sont :

- Enregistrement des départs, arrivées, déménagements, naissances, décès, naturalisations, mariages, divorces (y.c. contrôle de l'autorité parentale), séparations et autres changements d'état civil
- Corrections et mises à jour des données spécifiques propres au registre
- Demandes d'établissement des cartes d'identité
- Octroi, prolongation et modification des différents permis de séjour / établissement pour les ressortissants étrangers
- Production d'attestations diverses (attestations d'établissements, demandes de renseignements, certificats de vie, certificats de bonnes mœurs, etc...)
- Mise à jour des mesures de protections (tutelles)

Le toute en veillant à la protection des données et en prenant les mesures nécessaires de confidentialité.

Au 31 décembre 2019, le recensement de la population totalise 437 habitants selon les chiffres transmis par l'Office de la statistique du canton de Vaud, dont 35 étrangers (permis B et C).

	2019	2018	2017	2016
Enfants de 0 à 18 ans	82	83	80	80
Habitants de 19 à 65 ans	235	236	236	238
Habitants de 66 ans et plus	120	119	120	122
Départs	22	23	26	21
Arrivées	31	38	27	37
Naissances	0	3	3	3
Décès	12	16	7	10

La Municipalité a reçu cinq de ses nouveaux habitants le 14 novembre 2019 pour faire plus ample connaissance avec les autorités communales.

### 6.2 Gendarmerie

La Municipalité collabore avec le poste de la Gendarmerie à Aigle. Des contacts régulièrement sont pris par téléphone. Un rapport des interventions de la Gendarmerie est transmis annuellement et deux rencontres en découlent pour la transmission d'un compte rendu plus détaillé.

## 6.3 Service du Feu

La commission consultative du SDIS Chablais, qui comprend Aigle, Yverne et Corbeyrier, s'est réunie à plusieurs reprises en 2019. Le détachement d'appui de Corbeyrier (DAP) est fort de 14 membres. La volonté est de ne pas devenir un Détachement de Premier Secours (DPS). Les locaux et le matériel ne seraient pas conforme à ce statut et une permanence des sapeurs-pompiers deviendrait nécessaire. Par ailleurs, il est important qu'un DAP soit maintenu dans le cadre de l'organisation SDIS Chablais.



## 6.4 Protection civile

Les membres du Comité de direction de l'ORPC du district d'Aigle se sont rencontrés les 7 mars, 22 mai, 17 juillet, 2 octobre et 10 décembre 2019 pour traiter des affaires courantes. L'Assemblée régionale, présidée par M. Christian Genillard, s'est réunie les 11 avril et 22 août 2019 pour l'adoption des comptes 2019, du budget 2020 ainsi que divers règlements.

## 6.5 Colonne de secours

Plusieurs habitants de la commune de Corbeyrier sont membres actifs de la Colonne de secours de Leysin, dirigée par M. René Pavillard. Des exercices réguliers sont organisés pour l'entraînement et le perfectionnement des volontaires.

## 6.6 Police des chiens

Le recensement des chiens est obligatoire selon l'art. 9 de la loi sur la police des chiens. Le registre communal recense 59 chiens pour 48 propriétaires.

## 7. Affaires sociales

### 7.1 Repas des Aînés

Le traditionnel repas des Aînés s'est déroulé le 17 décembre 2019. Pas moins de 72 seniors ont répondu présent et ont assisté au repas. Ce dernier a été réalisé par le tenancier du Café-restaurant Le Quart d'heure vaudois et servi par les membres de la Municipalité et du personnel communal. Le dessert et la décoration de la salle étaient offertes par les Dames de la Couture.

### 7.2 Jubilaires

La Municipalité a eu le plaisir de fêter le 90<sup>ème</sup> anniversaire de M. Gilbert Picard, le 17 avril 2019. Un article lui a été dédié dans la 5<sup>ème</sup> édition du journal communal « Quand on parle du loup ».

### 7.3 Association régionale d'action sociale pour le district d'Aigle et le Pays-d'Enhaut (ARASAPE)

L'ARASAPE offre diverses prestations à la population à travers trois domaines d'activités, le Centre social régionale, l'Agence d'assurances sociales et le Réseau Enfant Chablais.

Les 15 communes du district d'Aigle et les trois communes du Pays-d'Enhaut sont membres de l'ARASAPE. Le rapport de gestion 2019 est disponible sur le site [www.arasape.ch](http://www.arasape.ch).

### 7.4 Asanté Sana

L'association pour l'aide, les soins à domicile et la prévention de l'Est vaudoise (Asanté Sana) a pour mission de fournir des prestations d'aide et de soins à domicile sur le lieu de résidence du patient (assistance à domicile), lorsque son état de santé lui fait vivre une situation de dépendance durable ou qu'il a besoin d'un appui momentané.

Pour accomplir au mieux sa mission, l'Association se base sur :

- Les statuts de l'association
- La charte des CMS
- Les orientations stratégiques émises par la Direction

Asanté Sana dessert les 15 communes du District d'Aigle et les 13 communes du District Riviera-Pays-d'Enhaut. Ces 28 communes représentent un bassin de population de 130'872 résidants permanents (statistiques SCRIS 2017).

L'Association est composée de 9 CMS, répartis à Vevey, la Tour-de-Peilz, Clarens, Montreux, Aigle, Le Sépey et Château-d'Oex gérés par une équipe de direction. Elle emploie 775 collaborateurs et intervient auprès d'environ 5'500 bénéficiaires.

Des informations complémentaires figurent sur le site [www.asantesana.ch](http://www.asantesana.ch).

## 8. Services industriels

### 8.1 Service des eaux

La Municipalité a fait installer des capteurs de fuites. Grace au relevé mensuel, de nombreuses fuites ont pu être réparées et ainsi de grandes quantités d'eau ne se sont pas déversées inutilement dans la nature.



### 8.2 Egouts et épuration

La Municipalité a procédé au déplacement et au redimensionnement de la conduite d'eaux claires au Bugnon suite à la construction de plusieurs chalets dans le quartier.

Convention intercommunale pour la Station d'épuration Yvorne-Corbeyrier avec clé de répartition des frais de fonctionnement : 33% pour Corbeyrier et 67% pour Yvorne.

Le décompte total d'exploitation de l'année 2019 se monte à fr. 149'135.18. La participation communale TTC pour Corbeyrier est de fr. 52'834.30.

La taxe sur les micropolluants, en sus, se monte à fr. 3996.- HT. Et l'amortissement du hangar pour les boues de la Step se monte à fr. 1'681.20.

## 9. Conclusions

Au terme de ce rapport, la Municipalité se plaît à relever les bonnes relations entretenues avec votre Conseil et le remercie de son appui et de sa confiance.

Ses remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales, à toutes les bonnes volontés qui sont engagées dans les sociétés locales, ainsi qu'au personnel communal comme toujours autant sollicité par le volume en augmentation et la complexité des tâches à accomplir.

La Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE CORBEYRIER

**Vu** le rapport sur la gestion pour l'année 2019  
**Ouï** le rapport de la commission de gestion  
**Considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### DECIDE

1. d'approuver la gestion de l'exercice 2019
2. de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion pour l'année 2019

### AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :  La Secrétaire :   
 M. Tschumi C. Bösch

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 mai 2020.

Délégué municipal : Mme Monique Tschumi, Syndique